



Éditorial



La catastrophe du 21 juin 2019 aura affecté plus de 200 ménages. Sur un tracé s'étendant du Pâquier au nord-ouest de Savagnier, les villages de Villiers et de Dombresson resteront à jamais les plus marqués par cette crue exceptionnelle.

Tout le monde se souviendra de l'élan de solidarité local, puis cantonal, qui se mit en place le jour suivant. Personne n'oubliera l'initiative de la radio régionale qui organisa, en un temps record, une collecte de dons.

«Après la pluie, le beau temps»... drôle de citation. Une suite de mots à laquelle certaines personnes peinent aujourd'hui encore à croire. Les blessures de l'âme restent plus difficiles à cicatrifier que les pertes matérielles. Et encore, cela dépend de quel matériel nous parlons... Un mécanicien passionné perd toutes les pièces anciennes qui lui servaient à retaper des voitures vintage. Une dame, récemment retraitée, se réjouissait de mettre en valeur des objets insolites soigneusement chinés. Objets sans prix engloutis par la vague. Ce couple octogénaire ou ce jeune père de famille qui, faute de revenu suffisant, ne peuvent entreprendre les travaux de rénovation extérieurs. Dans ces conditions, comment retrouver le temps beau? Qui peut les aider?

Comme d'autres organisations, les fondations «Chaîne du bonheur», «fonds-suisse» et «Hôpital de La Providence» aident. Cependant, les règles plus ou moins flexibles qui les régissent permettent tantôt l'octroi d'un don, tantôt non. Au même titre que l'association locale «Inond'Actions». Pour cela, chaque personne sinistrée doit passer par un processus administratif exigeant.

Afin de coordonner ce travail de collecte documentaire et le suivi de traitement des dossiers, le Conseil général de l'époque avait mis sur pied une commission. Celle-ci arrive aujourd'hui à la fin de son mandat. Dans quelques jours, elle aura distribué les dons collectés par la Commune. Cet ultime soutien financier se répartira selon des critères favorables aux plus démunis. Et l'ensemble des membres de la commission s'en réjouit.

Yvan Ryser, conseiller communal

Inscriptions à l'accueil parascolaire

Les inscriptions dans les structures d'accueil communales pour l'année scolaire 2022-2023 sont ouvertes dès aujourd'hui et cela **jusqu'au 9 mars 2022**. Cela concerne:

- Au Pays du Moulin à Montmollin;
- La Bornicantine à Fontainemelon;
- La Fontaine Enchantée à Fontaines;
- Le Côtillon à Vilars;
- Le PasSage à Cernier;
- Les Charbonnières aux Hauts-Geneveys;
- Les Tables de Midi à Cernier, à Dombresson et aux Geneveys-sur-Coffrane.

Différentes structures d'accueil parascolaire privées subventionnées offrent également des places dans plusieurs villages. Les contacts avec ces institutions doivent être pris directement.

Toutes les informations ou documents nécessaires sont disponibles sur le site internet communal ou auprès de l'unité administrative de l'accueil prè et parascolaire, rue de l'Épervier 6, 2053 Cernier (pre-parascolaire.val-de-ruz@ne.ch ou 032 886 56 34).

Vers les sommets en Nordic'BUS

C'est jusqu'au dimanche 6 mars 2022 que le Nordic'BUS assure la liaison entre Cernier et La Vue-des-Alpes. Cette desserte de nature touristique circule les samedis, les dimanches ainsi que les jours de vacances scolaires. Depuis le 26 février 2022, le bus circulera donc chaque jour, quel que soit l'enneigement.

La ligne 426, le numéro officiel du Nordic'BUS, parcourt les arrêts suivants: Cernier, Centre – Les Hauts-Geneveys, Gare – Les Gollières – Les Loges – La Vue-des-Alpes – Crêt-Meuron – Tête-de-Ran. Les arrêts officiels transN situés sur le parcours sont également desservis. Deux départs sont proposés à partir de Cernier, à 08h43 et à 13h13. L'unique course de retour quitte Tête-de-Ran à 13h45 et La Vue-des-Alpes à 13h51.

Les abonnements Onde verte couvrant les zones correspondantes ainsi que l'abonnement général sont reconnus sur la ligne 426. La course est facturée au prix forfaitaire de CHF 7 (CHF 3.50 avec l'abonnement demi-tarif). Il est possible d'obtenir un rabais équivalant au prix du billet (sur présentation de celui-ci) auprès des prestataires ci-dessous:

- Hôtel restaurant de La Vue-des-Alpes;
- Kurum juice & food (Tête-de-Ran);
- Métairie de Derrière Tête-de-Ran;
- Téléski des Loges;
- Téléski du Crêt-Meuron;
- Tourisme neuchâtelois: location de matériel.

Tous les détails sur www.transn.ch – ligne 426.



Annulation de séance

En accord avec le Bureau, le Conseil communal a décidé l'annulation de la séance du Conseil général du 14 mars 2022. La prochaine rencontre est agendée au **2 mai 2022**.

Trier, c'est valorisant

Les avantages écologiques et économiques du recyclage des cartons et papiers ne souffrent d'aucun doute. Grâce à cette véritable matière première, l'industrie suisse du papier parvient à survivre.

La Commune expédie ce produit de récupération dans une unité de tri cantonal ultra moderne. Cependant, lorsque les bennes contiennent trop d'impuretés, le repeneur procède au déclassement des produits livrés. En effet, dès que le tri doit s'exécuter manuellement, la Commune paie une prestation plutôt que de toucher une rétribution.

De plus en plus de BERLINGOTS DE LAIT ou autres emballages similaires sont retrouvés dans les bennes papier/carton. Ces déchets de carton associés à des matières synthétiques et métalliques doivent être éliminés via les sacs taxés, tout comme le sagex ou le plastique qui emballent certains magazines.



Fermeture des bureaux

À l'occasion de la Fête de la République neuchâteloise, les bureaux de l'administration communale seront fermés les **lundi 28 février et mardi 1^{er} mars 2022**.

Réouverture le mercredi 2 mars 2022 selon les horaires habituels pour les situations où il n'est pas possible de contacter l'administration par téléphone ou messagerie.

Offres d'emploi

La Commune recherche pour le 1^{er} avril 2022:

- 1 responsable salaires et assurances sociales (F/H), à 100%;

pour le 1^{er} juillet 2022:

- 1 chef d'équipe de la voirie (F/H), zone sud, à 100%;

pour le 1^{er} septembre 2022:

- 1 chef d'équipe de la voirie (F/H), zone nord, à 100%.

Consultez le site internet communal pour plus de détails et n'hésitez pas à transmettre votre dossier complet de candidature, avec lettre de motivation, curriculum vitae, diplômes, références et certificats à l'administration des ressources humaines par courrier électronique à rh.val-de-ruz@ne.ch.



Nouveaux habitants

Depuis 10 ans, la Commune organise une manifestation à l'attention de ses nouveaux habitants, des jeunes citoyens fêtant leurs 18 ans dans l'année ainsi que des personnes naturalisées.

Pour l'édition 2022, le Conseil communal a choisi une nouvelle formule, plus conviviale, autour d'une torrée géante. Celle-ci se déroulera au Boveret, à Chézard-Saint-Martin, le **24 septembre 2022** à midi (et non plus le dernier vendredi soir de novembre).

Merci aux personnes qui ont déménagé à Val-de-Ruz entre mi-octobre 2021 et fin janvier 2022 de prendre note de ce changement, les nouveaux habitants étant informés de cette date via les documents remis à leur arrivée. Néanmoins, toutes les personnes concernées recevront un courrier d'invitation en bonne et due forme en temps voulu.



Profitez de la neige en SnowBUS

Le SnowBUS relie la place Pury et la gare de Neuchâtel aux pistes de ski des Bugnenets-Savagnières en passant par Trois-Chênes, Savagnier, Dombresson ainsi que par Le Crêt-du-Puy. La ligne porte le numéro 425. Elle circule les samedis, dimanches, mercredis et les jours de vacances scolaires uniquement lorsque les grands téléskis sont en service. Pour la saison 2021-2022, cette offre perdure jusqu'au dimanche 6 mars 2022.

Avant d'attendre le passage du SnowBUS, il est par conséquent indispensable de se renseigner soit auprès de la société d'exploitation des téléskis, soit auprès de transN.

Le SnowBUS quitte la place Pury, à Neuchâtel, à 10h40 les samedis, dimanches et jours de vacances scolaires (y compris les mercredis). Les mercredis scolaires, le départ est fixé à 12h40. Pour le retour, le départ des Savagnières est fixé à 16h50 les samedis et les dimanches et à 17h05 les mercredis et les jours de vacances.

Les abonnements Onde verte couvrant les zones correspondantes ainsi que l'abonnement général sont reconnus sur la ligne 425. La course est facturée au prix forfaitaire de CHF 7 (CHF 3.50 avec l'abonnement demi-tarif). Les élèves inscrits à des cours des écoles de ski reconnues bénéficient de la gratuité.

Références:

www.transn.ch – ligne 425

www.chasseral-snow.ch – La Station – Accès



Photo: @FAGE

Marche du 1^{er} Mars

En 1848, une vague d'émancipation traverse l'Europe; c'est le «Printemps des peuples». Le pays de Neuchâtel ne reste pas insensible aux bouleversements qui s'opèrent sur le continent. Depuis les tentatives manquées de 1831, les cercles républicains œuvrent à l'avènement nouveau.

Le 26 février, l'annonce du soulèvement parisien contre Louis-Philippe réveille les esprits. Serait-ce le bon moment? Tout va se décider très vite et l'on connaît la suite en terre neuchâteloise.

Depuis 38 ans, la Marche du 1^{er} Mars est une manière conviviale de commémorer la révolution. Prenez-y part depuis Le Locle, La Chaux-de-Fonds ou en la rejoignant à Val-de-Ruz. Tous les renseignements figurent sous www.marchedupremiermars.ch.

À cette occasion, la Commune procédera au pavoiement de ses bâtiments à Cernier et aux Geneveys-sur-Coffrane et vous invite à en faire de même. Bonne marche!

L'image du mois



Val-de-Ruz compte 76 arrêts de bus dont 65 doivent être mis aux normes en vertu de la loi sur l'égalité pour les handicapés.

Parmi les 34 arrêts à réaliser en priorité d'ici à 2023, 11 ont fait l'objet d'une mise aux normes en 2021. Un montant de CHF 940'000 est dédié à ces modifications réparties sur 2021, 2022 et 2023. Le prix moyen par arrêt se monte à CHF 27'650.

S'y ajoutent 16 arrêts, réalisés (8) ou qui le seront (8) dans le cadre des chantiers de traversée de villages.

Scannez et participez

Dans le cadre des travaux portant sur la révision du plan d'aménagement local, la Commune doit étudier de quelle manière les zones dédiées au tourisme et aux loisirs sont appelées à évoluer ces quinze prochaines années. Dans ce but, différents spécialistes accompagnent les autorités. Parmi ceux-ci, la société Goût et Région, très active au Val-de-Travers, analyse les prestations hôtelières attendues par la population à La Vue-des-Alpes.

Scannez le QR code et participez au sondage!

